

**Délibération N° 2024-03-07**

**La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,  
en sa séance du lundi 18 mars 2024,  
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,  
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;  
**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

**Prend la délibération suivante :**

**OBJET :** Avis sur la nomination de Hervé PIEGAY en tant que directeur par interim de la Fédération BioEEnVIS

Suite au vote organisé du 5 au 12 mars 2024, le Conseil restreint de la FR BioEENVIS (Biodiversité, Eau, Ville) a désigné M. Hervé PIEGAY en tant que nouveau Directeur par interim de la fédération de recherche en remplacement de M. Xavier LEROUX et ce, rétroactivement du 1er janvier au 31 août 2024.

La Commission Recherche est consultée pour avis sur cette nouvelle nomination à la direction de la fédération BioEEnVIS.

Les résultats du vote sont :  
Membres en exercice : 36  
Quorum : 19  
Présents ou représentés en début de séance : 23  
Votants: 19  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 1  
Ne prend pas part au vote : 1

**La Commission Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur la nomination d'Hervé PIEGAY en tant que Directeur par interim de la fédération de recherche BioEEnVIS - Biodiversité, Eau, Ville du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.**

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 18 mars 2024

La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales  
et Science ouverte



Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN

**Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED)**

Campus BDR – 18 quai Claude Bernard 69365 LYON Cedex 07

Tel. +33(0) 4 78 69 73 76 - [recherche@univ-lyon2.fr](mailto:recherche@univ-lyon2.fr)

[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)